

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES
ET DU LOGEMENT

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

Secrétariat général

**Arrêté du 14 février 2014 portant modification de la composition des membres
de l'administration siégeant au comité central de l'action sociale**

NOR : DEVK1403452A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

La ministre de l'égalité des territoires et du logement et le ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie,

Vu le décret n° 2008-680 du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu le décret du 23 mai 2013 portant nomination du directeur des ressources humaines ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 2008 portant organisation de l'administration centrale du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 22 décembre 2008 portant création du comité central d'action sociale et des comités locaux d'action sociale dans les services du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement et fixant leurs attributions et leur organisation ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2011 fixant la répartition des sièges des représentants du personnel entre les organisations syndicales au sein du comité technique ministériel institué au ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement ;

Vu l'arrêté du 1^{er} mars 2012 portant renouvellement des membres du comité central d'action sociale, modifié par l'arrêté du 14 juin 2012,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Sont nommés membres titulaires au comité central d'action sociale (CCAS), en tant que représentants de l'administration :

M. François CAZOTTES, directeur des ressources humaines, en remplacement de Mme Hélène EYSSARTIÈRE.

M. Éric LE GUERN, directeur adjoint des ressources humaines, en remplacement de M. Ronald DAVIES.

Mme Isabelle PALUD-GOUESCLOU, adjointe à la sous-directrice des politiques sociales, de la prévention et des pensions, en remplacement de Mme Nathalie HAMACEK.

M. Xavier TEBOUL, chef du bureau de l'action médico-sociale et de la prévention en administration centrale, en remplacement de M. Emmanuel BOUREL.

Est nommé membre suppléant au comité central d'action sociale (CCAS), en tant que représentant de l'administration :

M. Pascal GUILPIN, responsable du pôle d'action sociale du bureau de l'action médico-sociale et de la prévention en administration centrale, en remplacement de Mme Aude DE MARTIN DE VIVIES.

Article 2

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie.

Fait le 14 février 2014.

Pour les ministres et par délégation :
Le secrétaire général,
V. MAZAURIC